

Fischer, Thomas: *Die Souveränität der Schwachen. Lateinamerika und der Völkerbund*. Stuttgart: Franz Steiner Verlag 2012. ISBN: 978-3-515-10077-9; 459 S.

Rezensiert von: Yannick Wehrli, Université de Genève

Depuis une dizaine d'années, la Société des Nations (SDN) suscite l'intérêt croissant des historiens. Ces derniers s'intéressent essentiellement à ses activités techniques, sociales, humanitaires ou économiques, délaissant son action politique de préservation de la paix déjà largement étudiée pour ce qui est de l'Europe ou de l'Asie tout au moins. À contrecourant des tendances historiographiques actuelles, Thomas Fischer consacre son excellente monographie au principal rôle politique que l'article 10 du Pacte de la SDN attribue à l'organisation : la préservation de la souveraineté de ses Etats membres ; dans le cas présent, de ses membres latino-américains. De la sorte, ce travail très bien documenté, basé sur des sources non publiées provenant de 13 centres d'archives disséminés dans 11 pays, comble un vide historiographique, tant les publications sur la participation latino-américaine à la SDN sont encore trop rares.¹

Au sortir de la Première Guerre mondiale, les Etats d'Amérique latine se trouvent économiquement dépendants des Etats-Unis, placés dans la zone d'influence de cette grande puissance et pour certains, réduits à l'état de protectorat informel ou soumis aux occupations militaires des Marines. Il n'est donc pas surprenant que la création de la SDN ait suscité de nombreux espoirs. Certes, le refus des Etats-Unis de prendre part à cette organisation engendra de nombreuses désillusions puisqu'il privait les Etats latino-américains d'un espace où régler leurs conflits avec Washington. Cependant, la plupart d'entre eux n'hésitèrent pas à utiliser la SDN comme forum où réaffirmer et défendre leur souveraineté. Et ce, comme le démontre Fischer, de diverses manières.

Tout d'abord, dès la première session de l'Assemblée, les délégués latino-américains plaidèrent pour une démocratisation de la SDN, en accord avec le principe de l'égalité juridique des nations. Mais c'est surtout la com-

position du Conseil de la SDN et la distinction entre membres permanents et membres non-permanents qui leur posaient problème. Comme les grandes puissances refusèrent de sacrifier leur privilège, la démarche n'aboutit pas. Après de plusieurs années de débats et notamment l'incident de mars 1926 au cours duquel le Brésil, désireux d'obtenir un siège permanent, exerça son droit de veto en empêchant l'entrée de l'Allemagne, il fut décidé, cette même année, d'élargir le Conseil en augmentant à neuf le nombre de membres non-permanents, dont trois réservés à l'Amérique latine.

Les délégués latino-américains revendiquèrent aussi une plus grande présence de compatriotes au sein du Secrétariat général. Ces demandes et le constat de la difficulté des communications avec le sous-continent aboutirent à la création en 1923 au sein du Secrétariat d'une section spécialisée dans le traitement des questions latino-américaine : le bureau pour l'Amérique latine. Parce que cette mesure ne satisfaisait que partiellement les aspirations latino-américaines et parce que les hauts fonctionnaires du Secrétariat ne voulaient pas encourager la régionalisation de cet organisme, le Bureau fut dissout trois ans plus tard. Mais l'engagement de nouveaux fonctionnaires d'Amérique latine réussit à réduire la distance séparant Genève du sous-continent.

Fischer traite encore dans un long chapitre de l'insertion de la doctrine Monroe dans l'article 21 du Pacte où elle est qualifiée d'« entente régionale », mention qui selon lui alimenta le débat en Amérique latine sur la définition de cette doctrine, changeante au gré des humeurs des divers gouvernements étasuniens. Les discussions menées dans le cadre de la SDN auraient contribué à la formation d'une position commune parmi les Latino-américains et ainsi facilité leur lutte, dans le cadre des Conférences panaméricaines, pour obtenir de la part des Etats-Unis le respect de leur souveraineté et la fin des interventions. Fischer considère comme moment clé la réponse que donne en septembre 1928 le Conseil de la SDN à la demande du Costa

¹ Méritent cependant d'être mentionnés les récents travaux de Juliette Dumont, de Fabían Herrera León, de Corinne Pernet ou encore de Yannick Wehrli.

Rica sur le sens à donner à la doctrine Monroe telle que formulée dans l'article 21. Pour le Conseil, cet article ne contredit en rien le reste du Pacte et notamment la garantie du respect de la souveraineté. Ainsi, les efforts des Latino-américains auraient été en quelque sorte légitimés par la position du Conseil, efforts qui aboutirent en 1933 lors de la Conférence panaméricaine de Montevideo lorsque les États-Unis approuvèrent une convention interaméricaine interdisant les interventions. Si cette dernière analyse nous semble fort stimulante, à notre avis Fischer ne parvient pas à démontrer de manière convaincante l'influence que les discussions menées dans le cadre de la SDN et celles qui se déroulent dans le contexte panaméricain ont exercée les unes sur les autres, ni en particulier le « transfert » dont parle l'auteur (p. 45).

Enfin, l'ouvrage termine avec le traitement des interventions de la SDN dans le règlement de deux conflits interaméricains : la guerre du Chaco entre la Bolivie et le Paraguay (1932-1935) et le conflit pour le port de Leticia opposant la Colombie au Pérou (1932-1933). Alors que jusque-là, les grandes puissances européennes s'étaient opposées à toute intervention de la SDN dans les affaires américaines, préférant se consacrer aux problèmes européens, la SDN put enfin contribuer, mais non sans difficulté, au rétablissement de la paix dans le sous-continent, renforçant ainsi l'intérêt de l'opinion publique latino-américaine pour l'institution. Ironiquement, souligne l'auteur, ces succès eurent lieu au moment où les tensions politiques en Europe privèrent la SDN de toute marge de manœuvre. L'échec de la SDN durant la guerre d'Abyssinie et son impuissance face à la guerre d'Espagne auraient ainsi poussé les gouvernements latino-américains à reconsidérer leur participation au sein de la SDN et, pour un grand nombre, à prendre la décision du retrait entre 1936 et 1939.

Ces derniers éléments, présentés par l'auteur dans sa conclusion, nous amènent à formuler notre seconde critique. Pourquoi limiter le cadre de la recherche à 1936 et ne pas étudier sérieusement les raisons des retraits latino-américains ? En effet, la plupart des gouvernements latino-américains soutenant le régime franquiste, on comprend mal

comment la guerre d'Espagne a pu influencer les décisions de retrait. Quant à la guerre d'Abyssinie, son influence a été en effet décisive, mais pas parce que la SDN n'a pas réussi à préserver la souveraineté éthiopienne. Nos récentes recherches montrent que de nombreux gouvernements latino-américains ont pris conscience des conséquences de la sécurité collective lorsque la SDN leur a demandé d'appliquer des sanctions contre un partenaire commercial important, une puissance culturellement proche au régime politique souvent admiré : l'Italie. Dès lors, la sécurité collective devenait dangereuse et la participation à la SDN menaçante pour la souveraineté nationale. Il nous semble donc que la période 1936-1939 aurait mérité sa place dans cet ouvrage.

Nous soulignerons enfin quelques erreurs factuelles. Tout d'abord, le principal fonctionnaire latino-américain du Secrétariat, l'Uruguayen Julián Nogueira, n'est pas resté durant toute sa carrière au sein de la section d'Information puisqu'en 1934 il est passé à la section politique. Plus grave, contrairement à ce qu'affirme l'auteur, Haïti quitta la SDN en 1942, alors que la Bolivie et le Panama restèrent membres jusqu'à la dissolution en 1946.

Malgré ce qui précède, nous ne pouvons que conclure en soulignant le sérieux de la recherche de Thomas Fischer. L'originalité de cet ouvrage réside en sa capacité à souligner l'impact réel que la SDN exerça dans les relations internationales des pays d'Amérique latine. La place de cette institution mériterait donc d'être réévaluée dans la plupart des histoires nationales du sous-continent.

On soulignera enfin avec satisfaction les quelques 40 illustrations, principalement des photos et des caricatures de diplomates et fonctionnaires latino-américains actifs à Genève, qui agrémentent ce volume dont nous ne pouvons que conseiller la lecture.

HistLit 2013-2-211 / Yannick Wehrli über Fischer, Thomas: *Die Souveränität der Schwachen. Lateinamerika und der Völkerbund*. Stuttgart 2012, in: H-Soz-u-Kult 21.06.2013.